



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 11.10.2011 L'an deux mille onze et le dix sept octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mmes BERTRAND, BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/91 **Absents** : Mr BOUDES (excusé), DELPOUX (excusé), DELBES, (excusé), RASKOPF, Mme RAHOU.

Secrétaire : Melle CARLES.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

**CREATION D'UN
POSTE DE
VACATAIRE POUR
LES INTERVENTIONS
MUSICALES DANS
LES ECOLES**

Les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Saint-Juéry ont souhaité que les élèves puissent bénéficier d'interventions musicales pendant les temps scolaire.

Il est proposé d'accorder ces interventions aux élèves de grande section de maternelle, de C.P, de C.E.1. et de la C.L.I.S., à raison de 246 h au prix de 28 € de l'heure, pour la période du lundi 17 octobre 2011 au vendredi 29 juin 2012.

Ces interventions représentent un coût total de 6 888 € : 1 806 € d'octobre à décembre, et 5 082 € de janvier à juin 2012.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE,

DECIDE de créer un poste de vacataire pour assurer des interventions musicales pendant la période du 17 octobre 2011 au 29 juin 2012.

DIT que les crédits seront prévus sur les budgets principaux 2011 et 2012.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012
Jacques LASSERRE
Maire